

La tenue de permanences départementales dans votre commune constitue une des réponses du Département au besoin d'une plus grande proximité que vous exprimez.

Ce nouveau service vise à faciliter certaines de vos démarches grâce à l'écoute et aux conseils de personnels départementaux qualifiés.

Un service qui permettra également un accompagnement humain pour effectuer ses démarches en ligne.

Notre objectif est que vous puissiez bénéficier, au plus près de chez vous, d'un service public de qualité.



**Olivier Capitanio**  
Président du Département  
du Val-de-Marne

## Retrouvez l'ensemble des permanences départementales

Sur le site internet  
[valdemarne.fr](http://valdemarne.fr)

Par téléphone  
**39 94** (coût d'un appel local)

Scannez ce QR code  
pour retrouver toutes les informations.



Pour plus d'informations :

 **3994** Coût d'un appel local

 [valdemarne.fr](http://valdemarne.fr)

Département du Val-de-Marne - Direction de la communication/studio graphique - Photo : Éric Legrand, Didier Adam, Lucille Schoenherz, Michel Aumecre - Imprimerie Grenier-PEC/710-31-1544 - Octobre 2024.



# Permanences départementales

## à Rungis

Ouvertes à tous les Val-de-Marnais

**Demandes d'Améthyste • APA •**  
**Place en crèche • Remboursement**  
**Imagine R • Villages vacances •**  
**Aides Objectif emploi • Visites énergie...**

Sur  
rendez-vous

Le jeudi  
de 14 h à 17 h



Aidants  
Connect

ACCÉO

 **VAL de  
MARNE**  
Le Département

## Un service de proximité pour faciliter vos démarches

**Le Département du Val-de-Marne propose des permanences dans plusieurs communes, dont Rungis.**

### Pourquoi?

Les permanences départementales visent à rapprocher les services et faciliter vos démarches auprès du Département.

Un agent départemental vous reçoit **sur rendez-vous**, pour recueillir votre dossier et vos pièces justificatives et vous aider dans vos recherches et vos démarches administratives.

### Pour qui?

Vous pouvez vous rendre à la permanence d'une ville même si vous habitez dans une autre commune du Val-de-Marne.

Les permanences sont dotées **d'Acceo**, pour l'accueil des personnes sourdes, malentendantes et aphasiques.



## Un agent peut vous aider pour :

### Vos services en ligne

Plusieurs démarches sont maintenant accessibles à partir d'Internet (sur le site [valdemarne.fr](http://valdemarne.fr)) dont :

- le remboursement de 50 % de la carte Imagine R;
- le forfait de transport Améthyste;
- les aides Objectif emploi;
- une demande de place en crèche;
- une réservation en Villages vacances.

Si vous rencontrez des difficultés pour les réaliser de chez vous, vous pouvez vous faire assister lors de la permanence départementale.

### Constituer votre dossier ou réaliser un paiement

concernant :

- le forfait de transport Améthyste (chèque uniquement);
- l'allocation personnalisée d'autonomie (APA);
- une réservation en Villages vacances (chèque uniquement).



## Infos pratiques

**Prenez rendez-vous dans une permanence départementale :**

• En ligne  
[valdemarne.fr](http://valdemarne.fr)

• ou par téléphone  
en appelant le 3994  
(coût d'un appel local)

### Adresse

Salle numérique municipale  
au Centre culturel Arc-en-Ciel  
1, place du Général de Gaulle

**Horaires**  
Tous les jeudis  
de 14 h à 17 h